

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 146

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : les cantiques d'Yvan
Autor: Camfranc, M du
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-250067>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction
Pays du dimanche

à
Porrentruy

TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

LE PAYS 27^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27^{me} année LE PAYS

La Chine et les Chinois

(Suite.)

Il n'est rien qui jouisse en Chine d'autant de considération que le mérite littéraire. La célèbre académie des *han-lin* qui ne se recrute que des meilleurs lettrés et des plus grands savants, constitue conséquemment un corps d'état d'une importance sans égale. Cette sorte d'Académie se dénomme sous le nom fastueux de *forêt des pincesaux*. C'est là que se tournent et convergent les plus hautes ambitions. Elle ouvre en effet la route aux plus hautes dignités. Cette institution qui a pour but de favoriser le progrès des études, a déjà été fondée au 9^{me} siècle de notre ère. Elle a à sa tête deux présidents, l'un tartare et l'autre chinois. L'un et l'autre ont leur résidence au palais impérial. On distingue dans cette académie le double collège des historiographes et des annalistes. Les premiers ont pour tâche de rédiger telle ou telle partie de l'histoire chinoise qui leur a été assignée. Les annalistes ne sont qu'un nombre de vingt-deux. Leur charge est de tenir registre jour par jour des faits et gestes de la dynastie régnante. Ils se succèdent à tour de rôle auprès de l'empereur au nombre de quatre. Ils l'accompagnent partout et toujours, et jusque dans ses plus lointains voyages. La publication des annales dont ils amassent ainsi quotidiennement les matériaux, n'a droit de voir le jour que sous la dynastie suivante. Voici de quelle façon procèdent ces annalistes. Ils écrivent secrètement en leur particulier sur une feuille volante les paroles et les faits journaliers à mesure qu'ils se produisent. Par une ouverture pratiquée à cet effet, ils jettent cette feuille dans un bureau qui ne s'ouvrira qu'à la mort

de la famille régnante ou à la perte qu'elle viendrait à faire du trône. C'est à ce moment seulement que seront recueillies ces feuilles qui serviront dès lors à la rédaction de l'histoire authentique de l'empire. En aucun cas et pour aucun motif il n'est permis à l'empereur de voir ce qui s'y trouve écrit. Les fautes les plus légères aussi bien que ses crimes et ses bonnes actions y sont exactement consignées. Ces annalistes ne sont choisis que parmi les hommes les plus intègres et les plus éclairés de l'empire. Aussi peut-on dire qu'ils s'acquittent religieusement de leurs graves et délicates fonctions. Ils ont un inviolable respect pour la vérité à ce point qu'il s'en est vu ainsi que certains censeurs, lui faire héroïquement le sacrifice de leur vie. La pensée que toutes leurs actions, bonnes ou mauvaises, passeront à la postérité, ne peut manquer d'être pour les empereurs un stimulant à la vertu en même temps qu'un frein puissant contre les abus du pouvoir. On voit aussi que par cette antique institution la Chine possède plus que tous les autres peuples, les éléments qui peuvent donner à son histoire un caractère d'absolue authenticité. Le tribunal de l'histoire et le tribunal des censeurs, sont, on ne peut en disconvenir, d'admirables institutions. L'un instruit les générations de l'avenir; l'autre a pour but de redresser par ses remontrances la génération présente.

En dépit de l'absolutisme de la forme gouvernementale, le peuple chinois ne laisse point de jouir de réelles, de véritables libertés. Généralement il n'en abuse pas. Le respect qu'il professe en effet pour l'autorité lui sert à cet égard de préservatif. Aussi est-il inouï que les Chinois lui fassent de l'opposition pour de l'opposition. Ils ne s'élèveront pas moins avec vigueur toutefois contre ce qui leur apparaîtra des abus de pouvoir. Quand ils ne seront point

satisfaits par exemple de la manière dont un mandarin remplit ses fonctions, ils trouveront moyen d'en traduire leur mécontentement par un blâme public. Ils auront recours à cet effet à des affiches. Elles seront un peu placardées partout, mais surtout aux environs et aux portes de la demeure du mandarin incriminé. Ces affiches acerbes, pleines de railleries mordantes sont encore commentées, au milieu d'éclats de rire bruyants, par une foule moqueuse et sarcastique. Devant ces démonstrations orageuses, l'autorité supérieure s'est vue contrainte maintes fois de faire droit aux réclamations du peuple. Les Chinois en revanche ne se font pas faute de témoigner par des manifestations louangeuses même à l'excès, leur gratitude à l'égard des fonctionnaires dont ils ont à s'applaudir de l'administration bienfaisante et salubre.

Il est loisible à chacun de circuler librement dans toute l'étendue de ce vaste empire, sans avoir à exhiber le moindre passeport. Pas plus que le passeport pour le voyageur, la patente n'est connue en Chine pour le commerçant. Il n'est point de pays peut-être où règne autant de latitude à ce double égard. Aussi bien le commerce affranchi de toute entrave, est-il en pleine prospérité, d'une extrémité à l'autre du vaste empire dont il est devenu l'âme et la vie. Avantage encore dont sont loin de jouir tous les peuples d'Europe, les Chinois possèdent pleinement, sans aucune restriction, le droit d'association. Voilà pourquoi ils ont eu souci dès longtemps déjà de mettre à profit ce droit, pour former ce qu'ils appellent des *houi*, ou corporations. Par suite, il n'est point de genre d'états, d'industries, d'affaires, d'entreprises qui ne se soient constitués en *houi* ou corporations. Si on excepte les sociétés secrètes dont le but serait de renverser la dynastie régnante et qui seraient alors poursuivies jusqu'à l'extermina-

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 44

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Les deux plus jeunes cousines avaient pris Alba par la main et l'entraînaient dans la maison.

Par terre, on ne voyait que précieux tapis, aux inaltérables couleurs vives; et sur ces riches dessins en arabesques, les petits pieds, chaussés de babouches brodées de perles, marchaient avec des légèretés d'oiseau.

Dans le salon, les plis de mousseline blanche cessèrent de voiler les petites-filles de vieux Nicéphore Androsi, et six visages ravissants se

tournèrent, avec un radieux sourire, vers la petite cousine de France. Là-bas, dans les jardins aux fontaines jaillissantes, aux bosquets de citronniers et de roses, les oiseaux chantaient; mais leurs trilles n'étaient pas plus harmonieux que les jeunes voix disant tour à tour:

— Que nous sommes heureuses de ta venue, Alba; que nous désirions te connaître. Tu nous parleras de la France, de tous les lointains pays, que nous ne verrons jamais.

Dans ce salon de Nicéphore Androsi, il n'y avait ni chaises, ni fauteuils, comme en Europe. Rien que des divans très bas, couverts de riches soies d'Asie; des coussins de brocart et de satin. Ça et là de petits meubles à huit pans supportaient des narguilles, que terminaient de grosses boules d'ambre incrustées d'or. Sur un plateau d'argent on apporta des confitures et des sirops. Alba et Mme de Guinto durent en prendre leur part. Il fallut ensuite visiter les jardins et les vergers, ces der-

niers plantés de figuiers, de grenadiers, de palmiers, que les vignes enlaçaient.

Cette première journée s'écoula rapide, et bientôt Alba put se retrouver seule dans la chambre qui lui avait été préparée.

Elle avait relevé les stores abaissés sur son balcon, et, au-delà du verger, elle regardait les minarets et les hautes coupoles des mosquées se découper sur un ciel étoilé, où un mince croissant de lune jetait sa pâle lumière. Tout était d'une exquise tranquillité dans cette nuit d'Orient. Passé sept heures du soir, plus un bruit ne s'entend dans les cités. Les Orientaux se couchent avec le soleil, et tirent les verrous sur leur portes.

Ce calme reposait Alba; elle avait encore dans la tête tout le mouvement du voyage, les foules de villes traversées, l'agitation de l'arrivée. Elle avait besoin de se reprendre; elle voulait écrire à ses amis de France, à Yvan et à Marie-Alice.

Et, pourtant, murmurait-elle, combien une

tion, il n'est aucune espèce d'association qui ne soit permise. Afin de mieux exploiter et voler autrui, il n'y a pas jusqu'aux mendiants et aux voleurs qu'on ne voie s'organiser en associations.

La liberté de la presse est aussi un privilège dont les Chinois sont en possession dès l'origine. Libre par conséquent à chacun, sans avoir à se munir préalablement d'autorisation aucune, de faire imprimer ce qu'il lui plaît de livres, de brochures, de journaux, de feuilles volantes, de placards, qu'il pourra, ceux-ci, afficher sans obstacle, si ça lui plaît, à tous les coins des rues. Également à sa volonté, il pourra se faire imprimeur pour son usage personnel ou celui du public. Aussi fourmille-t-il chez les particuliers un nombre incalculable de petites presses. Malgré la plénitude de liberté où se meut le citoyen chinois, il ne s'occupe que très peu néanmoins des affaires politiques. Rien de tout ce qui se publie sous quelque forme que ce soit, ne tend à détourner du devoir, mais n'a pour objet, on peut dire, que de récréer et d'instruire. Les publications qui porteraient dans le fait atteinte à l'autorité, à la sécurité, et à la morale publique, encourraient néanmoins une sévère répression.

Un usage non médiocrement répandu est celui des lectures publiques. Ceux qui les font portent le nom chinois de *chouo-chou-ti*. Ils sont assez nombreux et ne disposent point d'autres moyens d'existence. Ils parcourent les villes et les villages, lisant au peuple qui se rassemble autour d'eux sur la place publique, les passages les plus intéressants de l'histoire nationale. Ils sont généralement aussi de beaux parleurs, parsemant leurs lectures de force commentaires et réflexions. La vive attention que les Chinois prêtent à ces lectures, montrent le plaisir qu'ils y goûtent. De temps à autre le lecteur s'interrompt pour quêter auprès de ses auditeurs quelques sapèques qui sont toutes ses ressources d'existence. À travers bien des abus et des prévarications qui à cette heure plus que jamais dégradent et déshonorent le peuple chinois, il est néanmoins impossible de se défendre d'une véritable admiration pour la sagesse de nombre d'institutions qu'enfanterent les premiers législateurs de la Chine, lesquels, nous ne l'ignorons, remontent à la plus haute antiquité. Pour avoir une idée quelque peu exacte d'un peuple, il ne suffit point de le connaître dans sa vie publique, il est nécessaire encore de l'étudier dans les divers détails de sa vie privée. Mais avant de pénétrer au foyer du Chinois, il convient de faire connaissance d'abord avec la maison qu'il habite. Elle n'est pour l'ordinaire composée que d'un rez-de-chaussée. Une cour généralement la précède,

le tre est impuissante à montrer le cœur.

De plus en plus, elle était résolue à rester fidèle à son amitié.

Elle se leva, alluma elle-même une petite lampe, et se mit à écrire. Elle s'adressait à la fois à Marie-Alice et à Yvan, confondait la mère et le fils dans cette même appellation :

« Mes amis de France,

« Mes plus chers, mes mieux aimés, me voici donc à Damas. La maison de mon grand-père s'est ouverte d'une façon bien hospitalière pour la petite Alba. Malgré ce cordial accueil, je ne puis vous dire à quel point je me sens loin de vous, combien vous me manquez.

« Que j'ai traversé de pays ! Durant de longues journées un navire m'a emportée si loin ; et, toujours je songeais à vous, et toujours, dans mes oreilles et dans mon cœur, la chère voix d'Yvan se faisait entendre, malgré le long bruit des flots.

(La suite prochainement.)

et un jardin lui fait suite. S'il s'agit toutefois de pénétrer dans une habitation de prince ou de quelque haut dignitaire, il ne faudra pas moins compter de cinq cours à traverser. Des bâtiments se reliant entr'eux le long des murs de clôture séparent ces cours les unes des autres. Quand à ces bâtiments qui font la séparation, ils sont percés de trois portes, dont celle du milieu qui est la plus grande, est la porte d'honneur réservée à la réception des hôtes de distinction. Bien que construites sur un plan beaucoup plus restreint, les habitations particulières ne laissent point d'en être une sorte de reproductions en petit. Les cours attenantes aux maisons chinoises prennent aisément au-delà de la moitié de l'emplacement des constructions. Très souvent à l'une des extrémités de ces cours se trouve un bassin d'eau où à la joie des yeux l'on voit se jouer nombre de poissons dorés. Du sein de ces bassins s'élèvent parfois des rochers artificiels, plantés du sommet à la base d'arbustes et de diverses plantes d'agrément. C'est toutefois au milieu de la cour que se trouve cultivées avec soin dans un immense vase de porcelaine, les plantes les plus belles et les plus rares. D'autres vases de plantes et de fleurs, plus petits font une charmante bordure aux murs extérieurs des appartements. Aux angles des cours émergent aussi parfois de gracieux berceaux de verdure. L'importance d'une maison ainsi que sa valeur véna se mesure en Chine à l'étendue de terrain qu'elle occupe. L'habitation du maître comprenant plusieurs appartements est invariablement située au fond de la dernière cour. Tant soit peu aristocratique que soit une maison chinoise, elle ne doit pas avoir moins de trois portes d'entrée. Derrière la maison se trouve le jardin sur lequel ouvre immédiatement la salle à manger. Les fenêtres qui donnent sur la cour ne sont munies que de stores mobiles, et forcément demeurent toujours ouvertes. C'est chose inconnue en Chine que de boiser ou de tapisser les murs intérieurs des chambres. Ils sont recouverts à la place de somptueuses tentures de satin blanc, étalant au regard diverses figures peintes d'oiseaux, de fleurs, de paysages. On y remarque parfois aussi écrits en gros caractères des proverbes et des sentences des plus célèbres philosophes. Inutile de dire qu'il n'y a que les gens riches qui puissent s'accorder un tel luxe d'habitation et d'ameublement. Car les maisons des gens du commun ne sont simplement à l'intérieur que blanchies à la chaux ou tout au plus tapissées de papier grossier. Les Chinois sont peut-être le seul peuple de tout l'Orient qui à la mode européenne, fassent usage de chaises, de guéridons, de fauteuils, de canapés etc.

Leurs salons en regorgent en quelque sorte. Ce qui y frappe particulièrement l'attention de l'étranger, ce sont au milieu de la pièce, reposant sur des guéridons de magnifiques vases de porcelaine remplis de fleurs odoriférantes. On y remarque presque toujours aussi des globes de verre pleins d'eau où se jouent de petits poissons dorés. La plupart des meubles sont d'ébène ou de bois rose, artistement parfois travaillés.

Ils sont reluisants, comme scintillants de ce célèbre vernis chinois, qui en laissant apparaître les veines du bois, fait s'y mirer comme dans une glace les objets environnants. Au plafond sont suspendues, en façon de lustres, de curieuses lanternes. Faites de cornes diaphanes, elles sont revêtues d'étoffes de soie de diverses couleurs.

Ces meubles délicats de bois fin demandent, du moins l'été, des soins d'entretien incessants. À la suite de longues et profondes sécheresses

si fréquentes en ce pays, s'élèvent sous le moindre souffle à chaque instant de gros nuages d'une poussière subtile qui s'insinue et s'infiltré partout, dans les maisons même les mieux fermées. Pour parer à cet inconvénient qui chargerait bientôt les meubles d'une épaisse couche de poussière, chacun l'été, a pris l'habitude, les maîtres surtout et jusqu'à l'empereur lui-même, de s'armer de plumeaux, et par manière d'amusement, d'épousseter les meubles des appartements. Les Chinois ont non seulement trouvé moyen d'agiter ce petit instrument avec grâce, mais encore de donner des préceptes d'élégance pour y réussir.

Dans les chambres à coucher, le lit (chez les gens opulents, est, on peut dire, d'une extraordinaire magnificence. Il est d'abord fait d'un bois précieux qui s'il n'est doré, sera revêtu du magnifique vernis que l'on sait. Il est surmonté et enveloppé d'épais rideaux de satin. Cela l'hiver. L'été, les rideaux beaucoup plus légers, sont de satin blanc. Sur leurs plis, l'on voit s'y dessiner diverses figures d'oiseaux, d'arbustes ou des fleurs d'or. Il arrive aussi que ces rideaux sont remplacés l'été, par une fine gaze qui en laissant plus libre passage à l'air, garantit à la fois mieux des piqures douloureuses des moustiques. Une pailasse posée sur des tréteaux ou des bancs, constitue toute la couche des gens du peuple ou même de moyenne condition. Si humble que soit ce lit, il se trouve toutefois assez souvent décoré de rideaux de toile. Dans les régions plus froides du Nord, il existe aussi un genre de lits faits de briques. On a soin avant de s'y coucher, de les chauffer à l'aide d'un petit fourneau construit à côté. Débarrassés des objets de nuit, ce lit singulier, se transforme le jour, moyennant nattes et tapis placés dessus, en une espèce de canapé où vient s'asseoir et parfois aussi travailler la famille.

Dans toute maison chinoise quelque peu riche et importante, il y aura une chambre ayant pour meuble principal, un bureau destiné à écrire. Aussi pour cette opération qui est loin d'être aussi simple et facile qu'en Europe, se trouveront rangés et disposés avec ordre sur ce meuble, pinceaux, etc, tout l'attirail nécessaire. L'abaque, machine arithmétique, n'en sera jamais non plus absente.

Cet instrument de calcul est fait de 10 à 12 baguettes de bois ou de fer où glissent enfilées sept petites boules d'or ou d'ivoire. Ce n'est qu'à l'aide de ces petites boules mobiles que compte et calcule tout Chinois qui se respecte.

Les maisons chinoises ne comprennent d'ordinaire que le rez-de-chaussée. Les boutiques ainsi que certaines maisons dans les villes se trouvent néanmoins pourvues d'un étage. Un grand nombre de maisons ont le toit disposé en une sorte de terrasse où avec d'autre destinations qu'on peut leur donner, il est très agréable le soir pendant l'été de prendre le frais. Les Chinois ne reviennent pas d'étonnement parfois d'apprendre que les maisons européennes possèdent plusieurs étages. À leurs yeux ce ne sont point là des demeures dignes d'être humaines. Faut-il que l'Europe soit cependant un pays bien misérable, leur arrivait-il de dire, bien petit, pour n'y avoir pas assez de place pour les villes et être contraint de les bâtir dans les airs. Nous savons déjà qu'une maison chinoise de quelque importance ne va jamais sans un jardin d'agrément, constamment situé derrière la maison.

G. MARTIN, curé de Pleigne.

(A suivre.)

Mr W. J. Bryan



Candidat des démocrates à la Présidence des Etats-Unis.

L'AUGMENTATION

DE LA

flotte allemande

L'Allemagne, qui sous le règne de Guillaume, avait semblé se désintéresser des questions coloniales, a, dans ces dernières années, pris un essor extraordinaire, au point de vue commercial. Sa flotte marchande qui, en 1870-71, comptait à peine 127 vapeurs, jaugeant 103.000 tonnes, en possède aujourd'hui 878, jaugeant 1 626 000 tonnes. Reléguée en 1871, bien après les Etats-Unis et la France, elle a aujourd'hui une avance extraordinaire sur ces deux rivales (1). Bien que ne possédant pas encore de puissantes colonies, elle a cependant des établissements importants en Afrique et en Océanie, et l'envoi du maréchal de Waldersée à Pékin indique qu'elle a la prétention de se tailler un vaste empire en Chine.

Mais pour réaliser ces desseins hardis, il fallait constituer une flotte de guerre capable de tenir tête à l'Angleterre elle-même.

Si l'on considère l'état actuel des escadres européennes, l'Allemagne ne tient aujourd'hui que le quatrième rang : alors que l'Angleterre peut mettre en ligne 36 cuirassés modernes, la France 22, la Russie 14, l'Italie 12, elle n'en a que 6 complètement achevés. Elle n'a pas un seul croiseur cuirassé alors que l'Angleterre en dispose de 9, la Russie de 8, la France de 6, l'Italie de 2. Elle possède, il est vrai, 12 garde-côtes cuirassés, alors que la France n'en a que 9, la Russie que 7, l'Angleterre que 2, et l'Italie pas un seul. Mais les navires de ce type ne conviennent guère qu'à des opérations purement défensives, et le temps n'est plus où l'Allemagne songeait seulement à protéger son littoral contre les incursions ennemies. Quand aux torpilleurs, elle peut en mettre en ligne 119, alors que la France en compte 188, l'Angleterre 70, la Russie 69 l'Italie 68.

Déjà, en 1898, le gouvernement allemand avait décidé de porter la flotte à 19 vaisseaux

(1) En 1870, l'Angleterre comptait 2 426 vapeurs, les Etats-Unis 513, la France 288, l'Allemagne 127. En 1899 le nombre des vapeurs anglais s'était élevé à 5 707, celui des vapeurs allemands à 878, celui des vapeurs français à 547, celui des vapeurs des Etats-Unis est tombé à 502.

de ligne, 8 garde-côtes cuirassés, 12 grands croiseurs, 30 petits croiseurs. Tous ces navires devaient être construits pour le printemps de 1904. Cette augmentation ne parut pas suffisante à l'empereur, secondé par le *Flottenverein* (Société de propagande en faveur de la marine de guerre), qui, en mai 1899, comptait 114.345 adhérents ; il exerça une pression sur le Parlement pour obtenir de nouveaux crédits. Le 11 décembre 1899, le prince de Hohenlohe, chancelier de l'empire, le comte de Bulow, ministre des Affaires étrangères, le vice-amiral Tirpitz, ministre de la Marine, le baron de Thielmann, ministre des Finances, montant tour à tour à la tribune du Reichstag, venaient défendre un projet qui n'avait pas encore été soumis à l'assemblée et dont le Conseil fédéral n'était saisi que depuis quelques jours.

Le 25 janvier 1900, un nouveau projet d'augmentation de la flotte, était déposé à la tribune du Reichstag.

Pour atteindre notre but, lit-on dans l'exposé des motifs, but qui est de protéger notre commerce maritime et nos colonies en nous assurant une paix honorable, ils nous faut d'après les effectifs des autres puissances navales et en tenant compte de nos formations tactiques, deux doubles escadres de vaisseaux de ligne réalisant les derniers progrès accomplis, et le nombre de croiseurs, de torpilleurs, etc., qui s'ensuit. Ce sont donc deux nouvelles escadres que nous demandons, et cette nouvelle flotte de deux escadres sera organisée au point de vue tactique comme la première flotte établie par la loi de 1898.

» Pour le service en temps de paix, on s'inspirera des considérations suivantes : même une fois cette augmentation de la flotte mise à exécution, les effectifs de la marine allemande seront encore inférieurs, dans une mesure plus ou moins grande, à ceux d'autres puissances navales. Il faudra donc chercher à compenser cette infériorité en donnant au personnel un instruction des plus compétentes et en l'habituant à opérer avec un assez grand nombre de navires.

» Pour le service en temps de paix, il faut au moins avoir les navires les meilleurs et les plus récents, constitués d'une manière permanente en groupe actif, c'est-à-dire en un groupe dans lequel figurent tous les vaisseaux de ligne et les croiseurs en service. Cette flotte forme l'école destinée à enseigner la tactique qui doit être employée avec une double escadre, et, en cas de guerre, elle soutiendrait le premier choc.

» La seconde flotte, qui comprendra les vaisseaux de ligne plus anciens, n'a besoin d'avoir en service actif que la moitié des navires ; mais pour les manœuvres navales, afin d'apprendre à manœuvrer avec des groupes plus considérables, on rappellera en service actif quelques navires de la seconde moitié en non activité. En cas de guerre cette seconde flotte, la réserve de combat, devra sous la protection de la flotte de combat active, compléter, après la mobilisation, l'instruction déficiente de son équipage, et apprendre à manœuvrer avec des groupes assez considérables.

» Du moment que l'Allemagne possédera les escadres des vaisseaux de ligne capable de rendre d'excellents services, une escadre de garde-côtes, composée de petits cuirassés, n'aura plus grande importance.

Le projet modifiait ainsi la loi de 1898. Le nombre des cuirassés était porté de 19 à 38, celui des grands croiseurs de 12 à 20, celui des petits croiseurs de 30 à 45. La flotte nouvelle devait être achevée en 1917. Elle se répartissait en quatre escadres, comptant cha-

cune 8 grands cuirassés. Deux de ces escadres composaient la flotte de combat active, deux la flotte de combat de réserve. En outre, 4 cuirassés devaient assurer le service de remplacement. Les croiseurs devaient soit être employés comme éclaireurs dans les eaux allemandes, soit être affectés aux services dans les eaux étrangères. On en comptait également un certain nombre en réserve. Les huit garde-côtes cuirassés existants, devaient constituer une escadre jusqu'à l'achèvement du programme de 1900.

Le projet de 1900 entraînait une énorme augmentation de dépenses. Le budget de la marine, qui se montait en 1900 à 211 millions, devait s'élever progressivement jusqu'à plus de 400 millions en 1917. Le gouvernement espérait que l'augmentation progressive des rentes suffirait à couvrir la dépense ; il se déclarait cependant prêt à recourir à un emprunt d'un milliard environ si ses prévisions n'étaient pas réalisées.

La Commission du Reichstag, moins optimiste, adopta le programme naval qui lui était soumis avec quelques modifications. Elle réduisit de 6 le nombre des grands croiseurs, de 7 celui des petits croiseurs ; mais elle se garda bien de toucher aux cuirassés que tous les marins sérieux considéraient comme les seules véritables unités de combat. L'économie obtenue, grâce à cette réduction, s'élevait à plus de 450 millions. La Commission calculait que, de 1900 à 1917, les dépenses de la marine s'élèveraient à 5 milliards et demi, soit 2 milliards 200 millions pour la construction et l'armement des navires, 2 milliards et demi pour les dépenses permanentes, 500 millions pour les intérêts des emprunts, 140 millions pour les retraites de la marine. Afin de combler le déficit que créait cet accroissement de dépenses, la Commission proposait de demander 62 millions par an de plus à l'impôt, et de recourir à un emprunt de 535 millions environ. Le projet ainsi modifié était voté par 201 voix contre 103. Au cours de la discussion, le ministre de la Marine déclarait que, si le gouvernement renonçait momentanément à la mise en chantier d'un certain nombre de croiseurs, il se réservait le droit d'en demander plus tard la construction.

D'après le projet rectifié, les quatre escadres de combat (active et réserve) comprenaient 34 cuirassés, 8 grands croiseurs et 24 petits croiseurs. 3 grands croiseurs et 10 petits croiseurs étaient destinés au service des stations lointaines. Enfin, 4 cuirassés, 3 grands, 4 petits croiseurs assuraient le service de remplacement. Le projet édictait en outre que les navires seraient remplacés par de nouvelles unités ; les cuirassés en vingt-cinq, les croiseurs en vingt ans.

Ces délais courent à partir de l'année où sera accordée la première somme destinée à la construction du navire qui doit être remplacé, et vont jusqu'à l'année où sera accordée la première somme destinée à la construction du navire de remplacement.

Bien que le terme du programme naval de 1900 soit assigné à l'échéance lointaine de 1915, la flotte allemande comprendra, dès 1908, 37 cuirassés y compris ses garde-côtes cuirassés. Même en tenant compte des unités déjà visibles, la France ne dispose que de 34 à 35 cuirassés (vaisseaux de ligne et garde-côtes), si encore les 6 cuirassés dont la mise en chantier a été votée naguère par les Chambres sont terminés à cette date. On voit que si nos voisins ne veulent pas être condamnés à jouer sur mer un rôle tout à fait secondaire, ils devront tenter un nouvel effort.